CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E208086** **VALABLE JUSQU'AU** **25/06/2027**

ÉDITÉ LE 13/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2014

Raison sociale : C2DG

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 10/02/2017

Capital : 8 000

17 RUE DU 11 NOVEMBRE 1918
69320 FEYZIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC lyon

Siret : 799 328 018 00038

Code NACE : 4311Z

Numéro caisse de congés payés : 8016071

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010505938304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010505938304

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 04 72 21 62 05 **Fax :**

Portable : 0671151920

Responsabilité légale :
DIGONNET CECILE CO-GÉRANTE / GOMEZ DENIS CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarl.c2dg@gmail.com

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 717 929 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1161 PROB	Travaux de curage	5	26/06/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/05/2026 10:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.